

# LETTRE DE CONSULTATION

## Fourniture d'un enrouleur double split pour le chalut du navire océanographique Thalassa

N° 251000024

**Date et heure limite de remise des offres : 25/02/2025 à 12h00**

### **MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES**

**Le cahier des charges est à télécharger sur le site :**

**<https://www.marches-publics.gouv.fr/>**

**IFREMER**

1625 route de Sainte Anne

29280 Plouzané

## 1. Objet de la consultation

### 1.1. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un enrouleur double split pour le chalut du navire océanographique Thalassa.

### 1.2. Procédure de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique.

### 1.3. CCAG

Le présent marché fera référence au CCAG/MI du 30 mars 2021 qui approuve les clauses générales administratives applicables aux marchés publics industriels.

## 2. Organisation de la consultation

### 2.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- Le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé ;
- Un devis ;
- Un mémoire technique.

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de change indiquent la contrevaletur en euros des monnaies étrangères.

### 2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

### 2.3. Négociation

Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec le ou les candidat(s) dont les propositions auront été

jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement. Les discussions pourront porter sur tous les aspects de l'offre, tant techniques que financiers. Le cas échéant le résultat des négociations fera l'objet d'une mise au point avec le candidat retenu avant la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

## 2.4. Allotissement

Le présent marché n'est pas alloti en raison de l'objet même de la prestation qui constitue un tout homogène ne pouvant être scindé.

## 2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 3. Jugement des offres

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- **Prix des prestations : 40 %**

La note prix (NP) est calculée à partir du montant total HT indiqué dans le CPP valant acte d'engagement.

La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$$NP = 20 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total de l'offre analysée})$$

- **Qualité technique de l'offre : 50 %**

L'offre sera notée selon les sous-critères suivants :

Sous-critères	Notes
<b>Sous-critère 1. Moyens humains dédiés au chantier :</b> ➤ Fourniture d'un organigramme nominatif que le candidat s'engage à mettre en place ;	/4

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fourniture de l'expérience du personnel proposé pour la réalisation de chaque tâche et à chaque poste (qualifications professionnelles entre autres, ...)</li> </ul>	
<p><b>Sous-critère 2. Moyens matériels dédiés à la réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en adéquation de la structure du candidat par rapport à la réalisation de la fourniture attendue ;</li> <li>➤ Justification de l'adaptation des moyens technique pour la tâche concernée en adéquation avec les attentes du CCTP.</li> </ul>	/4
<p><b>Sous-critère 3. Dispositions techniques et méthodologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du projet démontrant la bonne prise de connaissance du projet par le candidat ;</li> <li>➤ Méthodes d'exécution de chaque tâche (Des études à la mise en caisse, en passant par les essais) ;</li> <li>➤ Reconnaissance des différentes contraintes et incertitudes ainsi qu'une proposition pour y pallier ;</li> <li>➤ Définition des points sensibles et des points d'arrêts ainsi que leur traitement et leur suivi.</li> </ul>	/4
<p><b>Sous-critère 4. Fourniture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fourniture d'exemple d'une fiche descriptive des matériaux (certificat matière, ...), fourniture et sous-traitant</li> <li>➤ Fourniture d'exemple de fiches techniques des fournitures et matériels spécifiques</li> </ul>	/4
<p><b>Sous-critère 5. Planning prévisionnel / respect de la contrainte du délai imposé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fourniture d'un planning détaillé des différentes phases et tâche du chantier ainsi que leur durée</li> </ul>	/4

- **Qualité environnementale de l'offre : 10%**

Sous-critères	Notes
<p><b>Sous-critère 1. Exposé des dispositions Qualité Sécurité et Environnement (QSE) dédiées au chantier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fourniture de(s) dispositif(s) de contrôle et de gestion QSE tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau spécifique du chantier</li> </ul>	/20

## 4. Prévention des risques de conflits d'intérêts et de corruption

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

## 5. Transmission des offres

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

## 6. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé au candidat retenu de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous.

- 1) Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation,
- 2) Attestation de vigilance (6 mois),
- 3) Attestation de régularité fiscale (3 mois),
- 4) Un extrait k-bis (3 mois)